

Commune de BARCELONNETTE

- Alpes de Haute Provence –



PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le vingt six septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du 14 septembre 2012, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre AUBERT, Maire.

Présents :

M. Jean-Pierre AUBERT, M. Jean-Michel PAYOT, Mme Fabienne CORDIER, M. Gérard CUGNET, Mme Christine LAMBERT, Mme Sandra BARRE, Mme Lydie GIRARDOT, M. Robert ESTACHY, M. Thibaut ROUGON (arrivé à 19 h 40), Mme Chantal RICO, Mme Sabine BLATTMANN, M. Yvan BOUGUYON, M. Olivier NICOLAS, Mme Marie Hélène LAE, M. Pierre MARTIN-CHARPENEL.

Absents :

Mme Colette BERAUD-BERTRAND, M. Christophe PICHET, M. Philippe DENIS.

Nombre de conseillers :

En exercice : 18 Présents : 15 Votants : 15

M. Robert ESTACHY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2012

- N° 92/2012 : Aménagement du bâtiment 26 : avenant au marché de travaux
- N° 93/2012 : Ecole d'ébénisterie : avenants aux marchés de travaux
- N° 94/2012 : Aménagement Place Valle de Bravo : avenant au marché de travaux
- N° 95/2012 : Echange de terrain sis au quartier Craplet avec l'ONF
- N° 96/2012 : Vente villa Miréio
- N° 97/2012 : Attribution d'une subvention complémentaire à l'Office de Tourisme
- N° 98/2012 : Décision modificative n° 3 du budget principal
- N° 99/2012 : Décision modificative n° 1 du budget « service eau »
- N° 100/2012 : Décision modificative n° 2 du budget « activités de loisirs »
- N° 101/2012 : Décision modificative n° 2 du budget « zone commerciale du Pont Long »
- N° 102/2012 : Garantie d'un prêt au profit de H2P
- N° 103/2012 : Remboursement de sinistre
- N° 104/2012 : Remboursement de frais de déplacement à un élu
- N° 105/2012 : Réalisation d'une statue « Abbé Pierre » : demande de subventions
- N° 106/2012 : Mise à disposition du logiciel « Flora-Musée » :
 approbation de la convention entre le Conseil Général et la Commune
- N° 107/2012 : Modification du régime indemnitaire du personnel communal
- N° 108/2012 : Demande de classement de la Commune en « Commune touristique »
- N° 109/2012 : Désignation d'élus à divers organismes
- N° 110/2012 : Compte rendu des décisions prises par le Maire

M. le Maire ouvre cette séance en rappelant aux élus les récents décès de M. Jacques Villain, conseiller municipal et de M. Jean Marc Lansaque, brigadier chef à la police municipale. Après avoir rappelé leur investissement à la vie publique, il demande aux élus et à l'assistance, en hommage à leur mémoire, d'observer une minute de silence.

M. le Maire propose de reporter l'examen des trois délibérations relatives à l'approbation :

- *de la convention relative à la mise à disposition d'un ensemble immobilier du quartier Craplet pour l'internat du Lycée André Honnorat*
 - *du bail emphytéotique du bâtiment 26 entre la CCVU et la Commune et du règlement des charges*
 - *du bail administratif entre le Centre financier et la Commune (partie du bât 26)*
- qui ne sont pas finalisées à ce jour.*

AMENAGEMENT DU BATIMENT 26 DU QUARTIER CRAPLET n° 92/2012

- **Autorisation accordée à M. le Maire pour signer les avenants aux marchés de travaux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises concernées portant sur la réalisation de travaux nécessaires et imprévus pour finaliser l'aménagement de bureaux dans une partie du bâtiment 26 du quartier Craplet et sur la suppression de certaines missions pour un montant total de 24 952.41 € H.T. Le coût total des marchés de travaux s'élève à 223 052.83 € H.T.

CREATION D'UNE ECOLE D'EBENISTERIE n° 93/2012

- **Autorisation accordée à M. le Maire pour signer les avenants aux marchés de travaux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises concernées portant sur la réalisation de travaux nécessaires et imprévus pour finaliser l'aménagement de l'école d'ébénisterie sise au quartier Craplet pour un montant total de 8 818.02 € H.T. Le coût total des marchés de travaux s'élève à 396 042.23 H.T.

PAVAGE DE LA PLACE VALLE DE BRAVO n° 94/2012

- **Autorisation accordée à M. le Maire pour signer l'avenant au marché négocié avec ART BLOC**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant au marché négocié avec la société Art Bloc portant sur des travaux de pavage supplémentaire de la place Valle de Bravo, suite au déplacement des bornes escamotables, pour un montant de 10 889 € H.T.

ECHANGE DE TERRAIN ENTRE L'ONF ET LA COMMUNE n° 95/2012

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'échange de terrain sis au Chazelas, entre la Commune et l'ONF, pour l'euro symbolique, afin de permettre l'aménagement de l'entrée du quartier Craplet.

VENTE DE LA PROPRIETE « Villa Miréio » SISE AVENUE DE NICE n° 96/2012

- **Mandat de vente aux agences immobilières**

Le conseil municipal, à la majorité (1 abstention), décide de vendre la propriété « Villa Miréio » sise Avenue de Nice, qui abritait le centre des impôts, moyennant un prix de 420 000 €, net vendeur. La cession de ce bien sera confiée aux agences immobilières intéressées.

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE
A L'OFFICE DU TOURISME DE BARCELONNETTE**

n° 97/2012

Le conseil municipal, à la majorité (1 contre - 2 abstentions), décide d'accorder à l'Office de Tourisme une subvention supplémentaire de 20 000 € en vue de faire face au déficit de l'exercice 2011.

BUDGET PRINCIPAL 2012

n° 98/2012

Décision modificative n° 3 - Ouverture de crédits

Le conseil municipal, à la majorité (1 contre - 2 abstentions), approuve l'ouverture de crédits de 20 000 € en section de fonctionnement en vue d'allouer une subvention complémentaire à l'Office de Tourisme d'un même montant.

BUDGET 2012 « SERVICE EAU »

n° 99/2012

Décision modificative n° 1 - Ouverture de crédits

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture de crédits d'un montant de 4 665.39 € en section de fonctionnement et d'investissement afin de permettre l'amortissement des subventions liées aux opérations d'investissements.

BUDGET 2012 « ACTIVITES DE LOISIRS »

n° 100/2012

Décision modificative n° 2 - Virements de crédits

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture de crédits d'un montant de 5 000 € en section d'investissement, en vue de faire face à des dépenses liées à l'équipement de la salle 2 du cinéma « l'Ubaye » en numérique.

BUDGET 2012 « ZONE COMMERCIALE DU PONT LONG »

n° 101/2012

Décision modificative n° 2 - Ouverture de crédits

Rapporteur : Gérard CUGNET - Adjoint

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture de crédits d'un montant de 840 € en section de fonctionnement en vue de faire face à des frais d'études. Cette décision annule et remplace la délibération en date du 4 juillet 2012 portant sur la même écriture qui comporte une erreur d'affectation.

GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA SA « HABITATIONS HAUTE PROVENCE »

n° 102/2011

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à la SA Habitations de Haute Provence, sa garantie, à hauteur de 60 %, pour le remboursement du prêt d'un montant de 485 004 € d'une durée de 15 ans au taux de 3.85 % qu'elle a réaménagé auprès de la Caisse d'Epargne. Ce nouveau prêt remplace le prêt réaménagé auprès de DEXIA Crédit Local, garanti à 60 % par la commune de Barcelonnette par délibération en date du 10 février 2005.

REMBOURSEMENT DE SINISTRE**n° 103/2012**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'imputer la somme de 5 459.21 € à l'article 7788 du budget principal, correspondant au remboursement du sinistre survenu le 1^{er} mars 2012 par lequel un véhicule a endommagé la barrière de sécurité le long de la voie sur berge.

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS**n° 104 /2012**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rembourser la somme de 156.20 € à Mme Barré, correspondant à ses déplacements à Forcaquier le 6 juin 202 et à Marseille le 8 juillet 2012 au titre du programme AGIR.

REALISATION D'UNE STATUE « ABBE PIERRE »**n° 105/2012****Demande de subventions**

Le conseil municipal, à la majorité (1 abstention), approuve le projet de réalisation d'une statue en bronze en hommage à l'abbé Pierre sur le square dénommé du même nom et sis Place Aimé Gassier afin de parachever cet aménagement et de marquer le premier centenaire de sa naissance. Des subventions sont sollicitées en vue de la mise en œuvre de cette œuvre d'un montant de 30 000 € laquelle sera confiée au sculpteur Jean-Louis Raina, lui-même originaire de la Vallée, dès lors que les financements escomptés seront accordés.

LOGICIEL « FLORA-MUSEE »**n° 106/2012****• Approbation de la convention de mise à disposition entre le Conseil Général et la Commune**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise à disposition d'un accès au logiciel « Flora-Musées» acquis par le Conseil Général en vue de la mise en réseau des collections des musées du département.

REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL**n° 107/2012****• Extension du régime d'astreintes à la police municipale**

Le conseil municipal, à l'unanimité, complète le dispositif énoncé dans la délibération du 29 novembre 2007 portant sur la refonte du régime indemnitaire du personnel communal en élargissant le bénéfice des astreintes aux agents de la police municipale fonctionnaires et A.S.V.P., selon les dispositions réglementaires en vigueur.

DEMANDE DE DENOMINATION DE BARCELONNETTE EN COMMUNE TOURISTIQUE**n° 108/2012**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de la Préfecture le classement de la commune de Barcelonnette en « commune touristique », déjà classée « station de Tourisme » par décret du 20 décembre 1928 et « commune touristique » par arrêté départemental du 9 mai 1995. En application de nouvelles dispositions, les communes classées doivent demander un nouveau classement avant le 31 décembre 2013, date à laquelle les classements obtenus deviendront caduques.

DESIGNATION DE REPRESENTANTS A DIVERS ORGANIMES**n° 109/2012**

Le Conseil Municipal procède à l'élection d'élus faire partie de divers organismes, en remplacement de deux conseillers municipaux Mme Martine Marqué qui a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale et de M. Jacques Villain décédé le 28 août 2012.

Ont été élus, à l'unanimité,

. Mme Fabienne Cordier en qualité de 4° délégué titulaire à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye.

. M. Jean-Michel Payot en qualité de délégué suppléant au Syndicat Mixte contre les crues de l'Ubaye-l'Ubayette.

. M. Pierre Martin-Charpenel en qualité de membre titulaire et M. Yvan Bouguyon, en qualité de membre suppléant de la commission communale d'appel d'offres

. M. Gérard Cugnet, en qualité de membre suppléant de la commission communale de délégation de service public,

. M. Jean-Michel Payot et M. Pierre Martin Charpenel pour le conseil d'administration de l'association « Centre Jean Chaix »

. M. Gérard Cugnet, en qualité de membre suppléant à la Fédération départementale des Collectivités Electrifiées.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal****n° 110/2012**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des cinq décisions du Maire prises depuis le 4 juillet 2012 jusqu'à ce jour, portant principalement sur la mise en œuvre des marchés de travaux de travaux et de service.

Le secrétaire de séance
Robert ESTACHY